



Vitre feuilletée cassée après que mon fils ait toqué dessus

Par **morgane**, le **29/06/2012** à **12:55**

Bonjour,
je voudrais savoir quels recours je peux avoir droit dans le problème suivant
il y a un an j'ai fait poser une porte d'entrée pvc alu vitrage anti effraction thermique etc mon
fils n'ayant pas la clé est venu toqué à la vitre seulement le carreau a "cassé" il s'est étoilé la
vitre étant garantie 5 ans la porte 10 l'entreprise me dit qu'il ne s'agit pas là d'un défaut et me
dit qu'il me fut payer le carreau plus le panneau de la porte car pour changer la vitre il faut
refaire le panneau que puis je faire

Par **amajuris**, le **29/06/2012** à **15:26**

bjr,
déjà faire une déclaration à votre assurance en lui expliquant l'affaire.
je suis surpris qu'en ayant simplement toqué la vitre , celle-ci se soit cassé.
cela peut arriver quand justement le verre a subi un traitement thermique (trempe).
personnellement j'ai eu un cas presque similaire dans une résidence secondaire ou à mon
retour j'ai trouvé une paroi mobile de la cabine de douche par terre et en morceaux,et cela
sans intervention humaine puisque le logement était vide, sans doute des problèmes de
contraintes.
cdt